



REPUBLIQUE DU NIGER

=====

*Fraternité – Travail – Progrès*

<< Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche >>

**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE <<2021>>**

<<14 avril 2021>>

## Table des matières

<b><i>Sigles et acronymes</i></b> .....	<b><i>iii</i></b>
<b><i>Mot du Ministre</i></b> .....	<b><i>iv</i></b>
<b><i>INTRODUCTION</i></b> .....	<b><i>5</i></b>
<b><i>PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE</i></b> .....	<b><i>6</i></b>
<b><i>A1. Réalisations du ministère par programme en 2021</i></b> .....	<b><i>6</i></b>
<b><i>A1.1. Programme 108</i></b> .....	<b><i>6</i></b>
A1.1.1. Performance physique/technique du programme 108.....	<i>6</i>
A1.1.2. Performance financière du programme 108.....	<i>11</i>
<b><i>A1.2. Programme 109</i></b> .....	<b><i>13</i></b>
<b><i>A1.3. Programme 110</i></b> .....	<b><i>18</i></b>
<b><i>A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère</i></b> .....	<b><i>22</i></b>
<b><i>A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère</i></b> .....	<b><i>22</i></b>
<b><i>A2.2. Situation des ressources humaines du ministère</i></b> .....	<b><i>24</i></b>
<b><i>A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution</i></b> .....	<b><i>25</i></b>
<b><i>PARTIE B : RÉSULTATS DU SECTEUR (OU SOUS-SECTEUR)</i></b> .....	<b><i>25</i></b>
<b><i>B1. Présentation du secteur</i></b> .....	<b><i>26</i></b>
<b><i>B2. Réalisations physiques du secteur</i></b> .....	<b><i>26</i></b>
<b><i>B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations</i></b> .....	<b><i>27</i></b>
<b><i>B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises</i></b> .....	<b><i>27</i></b>
<b><i>B4.2. Conclusion &amp; recommandations</i></b> .....	<b><i>27</i></b>

## Sigles et acronymes

<b>AE</b>	<i>Autorisation d'engagement</i>
<b>CND</b>	<i>Crédit net disponible</i>
<b>CP</b>	<i>Crédit de paiement</i>
<b>CV</b>	<i>Crédits votés</i>
<b>DGB</b>	<i>Direction générale du budget</i>
<b>LFI</b>	<i>Loi de finances initiale</i>
<b>LFR</b>	<i>Loi de finances rectificative</i>
<b>Lof</b>	<i>Loi organique relative aux lois de finances</i>
<b>MF</b>	<i>Ministère des finances</i>
<b>PAP</b>	<i>Projet annuel de performance</i>
<b>PTF</b>	<i>Partenaire technique et financier</i>
<b>UEMOA</b>	<i>Union économique et monétaire ouest africaine</i>

## Tableaux

- Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 108
- Tableau 2 : Résultats attendus du programme 108
- Tableau 3 : Etat des indicateurs du programme 108
- Tableau 4 : Etat des livrables résultat 1.2
- Tableau 5 : Etat des livrables résultat 1.3
- Tableau 6 : Etat des livrables résultat 1.4
- Tableau 7 : Situation des crédits alloués au programme 108 au titre de l'année 2021
- Tableau 8 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 108
- Tableau 9 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 109
- Tableau 10 : Principaux résultats du programme 110
- Tableau 11 : Principaux livrables du résultat 2.1
- Tableau 12 : Principaux livrables du résultat 2.2
- Tableau 13 : Principaux livrables du résultat 2.3
- Tableau 14 : Situation des crédits alloués au programme 109 au titre de l'année 2021
- Tableau 15 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 108
- Tableau 16 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 110
- Tableau 17 : Principaux résultats du programme 110
- Tableau 18 : Principaux livrables du résultat 3.1
- Tableau 19 : Principaux livrables du résultat 3.2
- Tableau 20 : Principaux livrables du résultat 3.3
- Tableau 21 : Situation des crédits alloués au programme 110 au titre de l'année 2021
- Tableau 22 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 110
- Tableau 23 : Situation globale de consommation des crédits du ministère
- Tableau 24 : Situation de consommation des crédits par programme
- Tableau 25 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés

## Mot du Ministre

L'institution du budget programme s'est opérée au Niger en 2018 conformément à la loi n°2012-09 du 26 mars 2012 portant loi organique relative aux lois des finances. Ce passage du budget classique au budget programme, constitue un tournant décisif dans la réforme des finances publiques en consacrant un budget axé sur les résultats et la mise en place de nouveaux outils de gestion. Cette démarche a pour conséquences, la réorientation optimale des ressources de l'Etat sur des actions majeures prioritaires eu égard à l'application des mesures normatives et de régulations que requiert le budget programme. En effet, mon département Ministériel chargé de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière de l'enseignement supérieur et de la recherche, a disposé de trois (3) programmes au titre de l'année 2021 :

**Programme 108** : Développement de l'Enseignement supérieur pour un montant de 24 232 237 791 FCFA

**Programme 109** : Développement de la Recherche et de l'Innovation pour un montant de 351 601 611 FCFA

**Programme 110** : Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour un montant de 33 178 302 721 FCFA.

La somme de ces trois (3) programmes égale à 57 762 141 123 FCFA constitue le budget alloué au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MES/R) au titre de l'exercice 2021.

Il est nécessaire de noter qu'un montant d'un milliard cinquante-trois millions six cent quarante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit FCFA (1 053 645 498) de FCFA était à la disposition du MES/R au titre des contributions des partenaires techniques et financiers au Fonds Commun Sectoriel de l'Education.

## INTRODUCTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) est l'un des ministères en charge de l'éducation et de la formation. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Sectoriel pour l'Education et la Formation (PSEF), les actions du ministère doivent impacter les axes 1, 2 et 3 dudit programme à savoir :

1. Accès aux services éducatifs et de formation améliorée ;
2. Qualité de l'éducation et de la formation améliorés ;
3. Gestion et pilotage du système éducatif améliorés.

En se fondant sur ces trois (3) axes et tenant compte du domaine de compétence du ministère, les principaux défis à relever dans les prochaines années se résument comme suit :

- Améliorer de manière significative l'accès et la qualité de l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Améliorer la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers un programme d'autonomisation progressive des institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Mettre en œuvre la stratégie de diversification des offres d'enseignement ;
- Maitriser les dépenses courantes pour favoriser la mise en œuvre efficace et efficiente des programmes ;
- Relever la qualité des investissements du secteur à travers une plus grande rigueur dans la gestion des marchés publics et dans le suivi et l'évaluation des projets et programmes.

De l'examen de ces différents défis, il se dégage un défi majeur qui synthétise l'ensemble des enjeux du MESR dans les prochaines années, à savoir « **créer un cadre propice de formation de ressources humaines de qualité et d'édification d'un système national de recherche orienté vers la résolution des problèmes de développement du pays** ».

Pour ce faire, le MESR se fixe comme objectif stratégique pour les trois prochaines années « **Améliorer l'offre et la qualité de formation universitaire au Niger** ». L'indicateur qui permet de mesurer l'atteinte de cet objectif est le taux de réussite en licence. C'est un indicateur qui peut être renseigné annuellement et pouvant se soumettre facilement à une comparaison régionale et mondiale.

De manière spécifique, la mise en œuvre du DPPD/MESR 2021-2023 devrait permettre l'atteinte des résultats ci-après :

- la stratégie de diversification des offres d'enseignement est mise en œuvre (programme opérationnel 1) ;
- l'accès et la qualité de l'enseignement supérieur sont améliorés (programme opérationnel 1) ;
- les capacités des systèmes de la recherche scientifique et de l'innovation sont renforcées (programme opérationnel 2) ;

- la gouvernance administrative et financière de l'enseignement supérieur et de la recherche est axée sur les résultats des autres programmes (programme support).

Ce document présente deux parties distinctes, A) les réalisations physiques et financières du ministère à travers ses programmes et B) les réalisations du secteur (ou sous-secteur) en valorisant les contributions des acteurs non étatiques.

## **PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE**

### **A1. Réalisations du ministère par programme en 2021**

#### **A1.1. Programme 108 : Développement de l'Enseignement Supérieur**

##### ***A1.1.1. Performance physique/technique du programme 108***

Tableau 2 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 108

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Année N				Année N+1
				Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 108.01 : Mise en place d'infrastructures, matériels et équipements universitaires	Accroître les capacités d'accueil des universités	Nombre d'infrastructures construites et équipées	Nombre	9	1	11%	↑	
Action 108.02 : Restructuration des offres de formation	Elaborer des programmes nationaux des offres de formation	Nombre de programmes dont les contenus sont harmonisés	Nombre		0			
	Harmoniser les offres de formation	Nombre des offres de formation mutualisées	Nombre		0			
	Mutualiser certaines offres de formation et les ressources	Nombre de contrats de mutualisation des ressources	Nombre		0			
Action 108.03 : Mise en place des référentiels	Assurer la qualité des enseignements et la bonne gouvernance académique des établissements	Nbre d'établissements évalués	Nombre		0			

d'assurance qualité et réalisation des évaluations		Nbre de filières évaluées	Nombre		0			
		Nbre d'établissements accrédités	Nombre		0			
		Nbre d'établissements ayant atteint le seuil de performance prévu dans leur contrat de performance	Nombre		0			
Action 108.04: Appui au fonctionnement des UPN et institutions rattachées	Assurer le bon fonctionnement des UPN, de l'EMIG	Taux de transfert	Pourcentage	100%	100%	100%		

L'objectif du programme est d'augmenter l'offre de l'enseignement supérieur et sa qualité.

Tableau 2 : Résultats attendus du programme 108

Libellés des Objectifs	Résultats Attendus
<p>Doter les institutions de formation en infrastructures, équipements et matériels adéquats ;</p> <p>Rendre opérationnelle l'Agence Nationale d'Assurance Qualité ;</p> <p>Harmoniser les offres de formation de l'enseignement supérieur ;</p> <p>Normaliser les années académiques ;</p> <p>Développer les formations courtes professionnalisantes ;</p> <p>Revoir Les critères d'attribution des bourses et de l'aide sociale liés à l'orientation vers les filières prioritaires ;</p> <p>Amener l'ENS et les facultés de sciences de l'éducation à répondre aux besoins exprimés par les ministères en charge de l'éducation ;</p> <p>Améliorer le fonctionnement des UPN, de l'EMIG, de l'Office du BAC et de l'ONECS ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les institutions de formations sont dotées d'infrastructures, équipements et de matériels adéquats</li> <li>• L'Agence Nationale d'Assurance qualité est opérationnelle</li> <li>• Le fonctionnement des UPN, de l'EMIG, de l'Office du BAC et de l'ONECS est amélioré</li> </ul>

Tableau 3 : Etat des indicateurs du programme 108

Indicateur	Référence		2021			2022
	Année	Valeur	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévision
Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants	2020	387	400			424
Taux de réussite en licence	2020	73,99%	77,33%			80,82%

Source : DSI/MESR : L'annuaire 2021 est en cours de validation.

## Principales réalisations par action du programme 108

### Résultat attendu 1.1 : Les institutions de formations sont dotées d'infrastructures, équipements et de matériels adéquats

Plusieurs marchés de travaux d'infrastructures ont été initiés mais non finalisés en 2021 (laboratoires, salles de classes de 250 places) et l'attribution d'un marché a été reporté en 2022 (réhabilitation d'un amphithéâtre 1000 places). La réhabilitation de l'amphithéâtre de l'université de Zinder a été finalisée. Les principales difficultés pour l'atteinte de ce résultat ont été la difficulté de libération des fonds et le nombre de projets en cours et non finalisés.

### Résultat attendu 1.2 : Les enseignements et la formation au supérieur sont améliorés

Tableau 4 : Etat des livrables résultat 1.2

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Document de stratégie élaboré		3		2
Domaine harmonisé		3		0
Filière professionnalisante développée		?		0
Offre de l'ENS et des FSE actualisée		1		0

Concernant la DOSCE, la seule mission réalisée a permis d'informer et de sensibiliser 871 acteurs sur l'orientation et le suivi du cursus des étudiants. Elle a également permis de recueillir de multiples avis et recommandations de ces acteurs. Deux documents essentiels ont pu être élaborés à la suite de la mission :

- Le répertoire National des établissements d'enseignement supérieur
- Un guide d'orientation pour la poursuite des études post-bac

Le processus de validation de ces deux documents est en cours.

Cette mission a également été l'occasion de placer au sein des universités et grandes écoles des fiches de suivi du cursus des étudiants afin à terme d'élaborer une base de données nationales pour le suivi des étudiants.

### Résultat attendu 1.3 : Les standards de qualité des établissements d'enseignement supérieur sont définis et respectés

Tableau 5 : Etat des livrables résultat 1.3

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Personne sensibilisée		147		150
Etablissement inspecté		3		0
Système d'accréditation mis en place		1		0

La Direction Générale de la Qualité, des Evaluations et de l'Accréditation (DGQEA) est une direction récente au MESR. Malgré l'appui du FCSE, les difficultés liées au processus de libération des fonds n'ont pas permis la réalisation de nombreuses activités. Cependant les actions de sensibilisation sur la démarche qualité ont été fortement appréciées des différents acteurs de l'enseignement supérieur et permettront une meilleure appropriation des référentiels créés par la direction générale pour les activités 2022.

#### Résultat attendu 1.4 : Le fonctionnement des UPN et de l'EMIG est amélioré

Tableau 6 : Etat des livrables résultat 1.4

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Institution de formation dotée de moyens de fonctionnement		9		9
Subvention assurée	9		9	

Les transferts aux UPN et à l'EMIG ont été réalisés comme prévu et l'ONECS a bénéficié d'un appui complémentaire pour l'organisation du BTS.

#### A1.1.2. Performance financière du programme 108

L'analyse de la performance financière du programme est conduite à travers : l'analyse du financement du programme, l'analyse de l'exécution financière et l'analyse des éventuels reports de crédits.

- **Financement du programme 108**

Tableau 7 : Situation des crédits alloués au programme 108 au titre de l'année 2021

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N+1
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	
Personnel	0	0				0
Biens et services	226 880	229 880	3 000	1%		230 701
Transferts	20 911 952	21 931 834	1 019 882	5%		37 962 473
Investissement total	1 570 524	2 070 524	500 000	32%		4 550 600
Ressources propres	1 570 524	2 070 524	500 000	100%		
Ressources externes	0	0	0	0%		

▪ *Exécution financière du programme 108*

Tableau 8 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 108 (en milliers de FCFA)

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
<b>Total</b>							
Personnel							
Biens et services	229 880	229 000	69 711	49 711	100%	30%	21,6%
Transferts	21 931 834	21 931 834	21 299 274	21 298 694	100%	97%	97%
Investissement total	2 070 524	1 062 004	1 057 766	1 057 766	51%	51%	51%
Ressources propres	2 070 524	1 062 004	1 057 766	1 057 766	51%	51%	51%
Ressources externes	0	0	0	0			

## A1.2. Programme 109 : Développement de la Recherche et de l'Innovation

Tableau 9 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 109

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année N				Année N+1
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 109.01 : Restructuration et coordination de la recherche scientifique et de l'innovation technologique	Dynamiser le secteur de la recherche et de l'innovation technologique	Nombre de services de valorisation des résultats de la recherche créés		2019	1	6	0			
		Nombre d'autorisation de recherche délivrée		2019	33	44	17			
Action 109.02 Vulgarisation des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique	S'approprier les produits de la recherche scientifique et de l'innovation technologique	Nombre de publications scientifiques et de brevets acquis		2019	950	1266	ND			
		Nombre d'incubateurs d'entreprise créés		2019	14	20	0			

<p>Action 109.03 : Validation et mise en œuvre de la Politique Nationale en Science, Technologie et Innovation. (POSTINI) et de la Politique Nationale de la Recherche Scientifique (PNRS).</p>	<p>Former les acteurs de la recherche scientifique et de l'innovation technologique</p>	<p>Documents validés</p>	<p>ND</p>	<p>ND</p>	<p>2</p>	<p>0</p>		
---	---	--------------------------	-----------	-----------	----------	----------	--	--

L'objectif du programme est « de développer les capacités du système de la recherche scientifique et d'innovation technologique.

Tableau 10 : Principaux résultats du programme 110

Libellés des Objectifs	Résultats attendus
Restructurer la recherche ; Financer la recherche scientifique ; Vulgariser les résultats de la recherche ; Rendre disponible les données statistiques sur la recherche et l'innovation ; Rendre disponible la politique en sciences technologique et innovation (POSTINI) ; Appuyer le volet recherche des institutions et universités ;	La recherche est restructurée et coordonnée  Les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sont valorisés et vulgarisés  La Politique National de la Recherche Scientifique est mise en œuvre.

### Principales réalisations par action du programme 109

#### Résultat attendu 2.1 : La recherche est restructurée et coordonnée

Tableau 11 : Principaux livrables du résultat 2.1

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Document de stratégie élaboré		1		1
Service doté de moyens de fonctionnement		1		1
Projet de recherche subventionné	11		0	

À la suite de l'appel à projet lancé par la DGRI, 26 projets de recherche ont été réceptionnés parmi lesquels 11 ont été retenus pour financement. L'absence de disponibilité financière n'a pas permis de financer les projets retenus et les attributions de financement ont été reportés pour 2022.

A la fin de l'exercice 2021, une partie des fonds non utilisés (fonds FARSIT) ont été transférés à l'UAM pour l'aider à finir son exercice.

**Résultat attendu 2.2 : Les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sont valorisés et vulgarisés**

Tableau 12 : Principaux livrables du résultat 2.2

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Journée scientifique organisée	1		0	
Données statistiques produites	1		0	

La non-libération des fonds prévus n'a pas permis d'organiser des journées scientifiques ni la collecte des données scientifiques.

**Résultat attendu 2.3 : La Politique National de la Recherche Scientifique est mise en œuvre.**

Tableau 13 : Principaux livrables du résultat 2.3

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Document de stratégie élaboré	3		0	
Réseau de structure mis en place	1		0	
Subvention assurée	1		1	
Personne sensibilisée	?		0	

La non-libération des crédits prévus n'a pas permis l'élaboration des documents de stratégie (plans d'actions POSTINI et PNERs et plan de communication).

Tableau 14 : Situation des crédits alloués au programme 109 au titre de l'année 2021 (en milliers de FCFA)

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N+1
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	
Personnel	0	0				
Biens et services	126 601	126 601	-	0%		15 000
Transferts	225 000	225 000	-	0%		529 000
Investissement total	-	-	-			
Ressources propres	0	0	-			

Ressources externes	0	0	-			
------------------------	---	---	---	--	--	--

Tableau 15 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 109 (en milliers de FCFA)

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
<b>Total</b>							
Personnel							
Biens et services	126 601	126 601	52 237	52 237	100%	41%	41%
Transferts	225 000	165 516	160 515	160 515	74%	71%	71%
Investissement total	-		-				
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	0	0	0	0			

### A1.3. Programme 110 : Pilotage et Administration de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**Tableau 16 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 110**

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année N				Année N+1
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Production et diffusion des données statistiques annuelles	Améliorer le pilotage du Ministère	Annuaire statistique disponible		2020	1	1	1	100%		
		Le CMR du PTSEF est renseigné annuellement		2020	1	1	1	100%		
Mise en œuvre des contrats de performance des UPN	Signer les contrats de performance avec les UPN	Nombre de CDP signés		ND	ND	4	0	0		
Appui au fonctionnement des Centres des Œuvres Universitaires et de l'ANAB	Assurer le bon fonctionnement des Centres des Œuvres Universitaires, de l'ONECS et de l'Office du Bac	Subvention assurée				12	12	100%		
Traitement et salaires	Assurer le paiement régulier des salaires des personnels			ND	ND					

### **Objectif et résultats du programme**

L'objectif du programme est « d'assurer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des programmes ». Il s'agit plus explicitement de veiller à une bonne coordination de la mise en œuvre et un suivi régulier des programmes dans l'optique d'atteindre les objectifs fixés et à moindre coût.

Tableau 17 : Principaux résultats du programme 110

<b>Libellés des Objectifs</b>	<b>Résultats Attendus</b>
Rendre annuellement disponible Les données statistiques ; Actualiser les textes législatifs et réglementaires ; Améliorer la gouvernance et les performances des universités publiques ; Améliorer les conditions d'apprentissage à distance ; Mettre en place la plateforme de suivi des données biométrique des étudiants ; Assurer le bon fonctionnement des universités et CROU ; Mettre en place le mécanisme de suivi et évaluation des activités du ministère et des EPA (Universités, Centres des Œuvres Universitaires et services rattachés) ; Mettre en œuvre La politique sous-sectorielle du ministère ; Assurer les dépenses du personnel.	Les données statistiques sont disponibles annuellement  Le fonctionnement des services du ministère, de l'ANAB et des Centres des Œuvres Universitaires est assuré  La politique sous-sectorielle du ministère est mise en œuvre

### **Principales réalisations du programme 110**

#### **Résultat attendu 3.1 : Les données statistiques sont disponibles annuellement**

Tableau 18 : Principaux livrables du résultat 3.1

Principaux Livrables	Quantité programmée	Quantité réalisée
	BN	BN
Données statistiques produites	1	1

Le processus de la production de l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MES/R) au titre de l'année 2020/2021 a été satisfaisant à toutes les étapes, de la révision des outils de collecte jusqu'à l'atelier de validation de l'annuaire provisoire qui sera ensuite transmis à l'Institut National de la Statistique l'INS, l'organe de

régulation des données statistiques, après avoir tenu compte des propositions, sujétions et recommandations issues de l'atelier de validation.

A la date du 31 décembre 2021 les fonds alloués pour la production de l'annuaire statistique sont consommés à hauteur de 88,42% : c'est la reproduction de l'annuaire définitif qui n'a pas été exécutée parmi les tâches programmées. La libération de fonds est intervenue en retard alors que le processus de collecte des données du MES/R est très long : pour l'année 2020/2021 les données ne seront disponibles qu'à la fin du 1er trimestre 2022 vu le retard accumulé.

Cependant il ne manque pas de difficultés dans le processus de la collecte dont la première est le manque de culture statistique des acteurs, mais aussi les moyens matériels, financiers et logistiques qui font défaut.

### Résultat attendu 3.2 : Le fonctionnement des services du ministère, de l'ANAB et des Centres des Œuvres Universitaires est assuré

Tableau 19 : Principaux livrables du résultat 3.2

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Subvention assurée	12		12	

En 2021, 33.571 étudiants ont été bénéficiaires de la bourse et 19.182 étudiants de l'aide sociale.

Concernant l'aide sociale, le montant de 1.288.000.000 FCFA dépensé correspond au montant libéré.

### Résultat attendu 3.3 : La politique sous-sectorielle du ministère est mise en œuvre

Tableau 20 : Principaux livrables du résultat 3.3

Principaux Livrables	Quantité programmée		Quantité réalisée	
	BN	FCSE	BN	FCSE
Service central doté de moyens de fonctionnement	15		15	
Lot de matériel et mobilier acquis	2		1	
Lot de matériel informatique acquis	2	2	2	1
Groupe électrogène acquis	1		1	
Moyen roulant acquis	3		2	
Subvention assurée	1		1	
Document de stratégie élaboré	1	5	0	1
Cadre de l'administration formé	?	18	0	18
Logiciel GRH acquis		1		1
Expérience partagée	1	1	0	0
Etudiant formé	?		0	
Etudiant sensibilisé	?		0	
Jeux universitaire organisés	1		1	
Etablissement inspecté	1		0	

Lot d'équipement audiovisuel acquis	1		0	
Cérémonie organisée	1		0	
Lot de consommables informatiques acquis	1		1	
Salaires payés	1		1	

Concernant la modernisation des Ressources Humaines, plusieurs sous-activités ont pu être réalisées :

La tenue et la mise en œuvre de la revue fonctionnelle va permettre de rationaliser les services par l'adéquation poste-profil et la maîtrise des effectifs. Le logiciel installé va permettre une gestion plus moderne des ressources humaines du ministère. Cependant la mise en œuvre quotidienne de ses acquis est difficile principalement à cause du manque d'ordinateurs dans les directions.

Au niveau de la DEP du MESR, les activités prévues n'ont pas été réalisées faute de libération des fonds à temps pour permettre l'organisation des missions ou des différentes rencontres.

Plusieurs lignes budgétaires ont vu leur montant de dépense dépasser le montant budgétisé. Cela correspond à des lignes dont les besoins ont largement dépassé les prévisions initiales. Ainsi la ligne « dépenses diverses » a dû être utilisée pour faire face aux stocks des arriérés du CNOU et des CROU.

#### *Situation de consommation des crédits*

**Tableau 21 : Situation des crédits alloués au programme 110 au titre de l'année 2021**

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année N+1
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	
Personnel	4 763 363	4 763 363				0
Biens et services	461 828	458 828	- 3 000	-1%		230 701
Transferts	27 674 136	27 674 136	-	0%		37 962 473
Investissement total	281 975	281 975	-	0%		4 550 600
Ressources propres	261 975	261 975	-	0%		
Ressources externes	20 000	20 000	0	0%		

**Tableau 22 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 110**

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
<b>Total</b>							
Personnel	4 763 363	3 572 523	6 767 977	6 767 977	75%	142%	142%
Biens et services	458 828	458 828	350 887	328 098	100%	76%	72%
Transferts	27 674 136	27 672 081	27 260 593	22 252 497	100%	99%	80%
Investissement total	281 975	123 695	120 388	120 388	44%	43%	43%
Ressources propres	261 975	103 695	100 528	100 528	40%	38%	38%
Ressources externes	20 000	20 000	19 860	19 860	100%	99%	99%

## A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère

### A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

#### *Etat de mise en œuvre des mesures de réformes*

Dans le cadre des réformes, un certain nombre de mesures règlementaires ont été prises pour, d'une part normaliser les années académiques et assainir la gestion des bourses et des œuvres universitaires et d'autre part règlementer l'enseignement supérieur privé. Les réformes adoptées et autres mesures sont les suivantes :

- 75 dossiers agréés de demande d'autorisation d'ouverture de nouvelles filières dans les établissements privés du supérieur
- 37 dossiers agréés de demande d'autorisation de création et d'ouverture des établissements privés du supérieur
- Décret n°2021-193/PRN/MESR/I du 19 mars 2021 et Décret n°2021-294/PRN/MESR/I portant création et approbation des statuts de l'Académie des Sciences du Niger (ASNI)
- Décret n°2021-785/PRN/MES/R du 23 septembre 2021 portant création de l'Office du Baccalauréat, des Equivalences des Examens et Concours du Supérieur (OBEECS)

- Décret n°2021-852/PRN/MES/R du 7 octobre 2021 portant création, missions et organisation des Universités Publiques du Niger
- Arrêté n°0012/MESRI/SG/DL du 03 février 2021 portant création, composition et attribution du comité de réflexion sur la création de l'Université Virtuelle du Niger (UVN)
- Arrêté n°0021/MESRI/SG/DL du 15 mars 2021 portant création, composition, attributions et nomination des membres du Comité de réflexion sur la création d'un Institut National de Pétrole (INP) à Zinder

### **A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme**

Tableau 23: Situation globale de consommation des crédits du ministère (en milliers de FCFA)

Catégorie de crédit	Crédit Initial -1	Crédit Final -2	Crédits Libéré -3	Crédits engagé -4	Crédits ordonné -5	Taux de variation du crédit voté (6)=[(2)-(1)]/(1)	Taux d'engagement (7)=(4)/(2)	Taux ordonnancement (8)=(5)/(2)
Personnel	4 763 363	4 763 363	3 572 523	6 767 977	6 767 977	0%	142%	142%
Biens et services	815 309	815 309	814 429	472 835	430 045	0%	58%	53%
Transferts	49 830 970	49 830 970	49 769 431	48 720 382	48 711 707	0%	98%	98%
Investissement	1 852 499	2 352 499	1 185 699	1 178 154	1 178 154	27%	50%	50%
Ressources propres	1 832 499	2 332 499	1 165 699	1 158 285	1 158 285	27%	50%	50%
Ressources externes	20 000	20 000	20 000	19 869	19 869	0%	99%	99%
<b>Total</b>	<b>57 262 141</b>	<b>57 762 141</b>	<b>55 342 082</b>	<b>57 139 348</b>	<b>57 087 883</b>	1%	99%	99%

Tableau 24 : Situation de consommation des crédits par programme (En milliers de FCFA)

Catégorie de crédit	Crédit final -1	Crédit délégué -2	Crédit délégué consommé -3	% de Crédit délégué (4)=(2)/(1)	Taux d'exécution des crédits délégués (5)=(3)/(2)
Programme 108	24 232 237	632 482	632 482	26%	100%
Programme 109	351 601	5 000	5 000	14%	100%
Programme 110	33 178 303	331 407	331 407	10%	100%
<b>Total</b>	57 762 141	968 889	968 889	17%	100%

## A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

Tableau 25 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif

Catégories	Plafond autorisé	Effectifs réels rémunérés	Ecart
A	75	114	39
B	19	20	1
C	0	1	1
D	0	0	0
Auxiliaires	35	67	32
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>202</b>	<b>73</b>

Indications :

Depuis 2014, l'effectif n'a pas connu d'évolutions quantitative faute de recrutements de nouveaux agents. Par deux fois, le MESR a exprimé ses besoins de recrutement au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Chaque année, il y a un départ massif d'agents à la retraite (environ 10 par année).

L'enveloppe des salaires est gérée directement par le Ministère des Finances.

Le MESR a assaini les fichiers du personnel du ministère en 2017 et la masse salariale a été ramenée à environ 4 milliards de francs CFA à cette époque. Cependant depuis cette date, le montant réel dépensé et géré par le Ministère des Finances dépasse les 4 milliards sans que le MESR n'intervienne.

Au niveau régional, les Universités Publiques du Niger sont des EPA.

### **A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution**

#### ***Au niveau de l'exécution technique***

La formation des acteurs : les acteurs (les agents des DEP, DRFM) n'ont pas été bien formés en budget programme en l'occurrence les différents documents doivent en ligne avec le budget programme, d'où la mauvaise formulation des programmes, de même que certaines actions et activités. Ces différents problèmes ont engendré la mauvaise programmation financière des beaucoup des PAP. Les agents de saisie n'étant pas bien formés, ils avaient des difficultés pour la saisie du budget programme.

#### ***Au niveau de l'exécution financière***

- 1) la libération des crédits : la libération des crédits n'est pas en parallèle avec les plans d'engagement prévisionnels des différents ministères, d'où la non mise en œuvre des certaines activités programmées au titre de l'année 2021 ;
- 2) le retard dans le traitement des dossiers : le retard observé dans le traitement des dossiers sur la chaîne de dépenses est la conséquence directe de la non formation des acteurs relativement à la réforme budgétaire entreprise

## **PARTIE B : RÉSULTATS DU SECTEUR (OU SOUS-SECTEUR)**

Cette partie se justifie par le fait que les résultats ultimes et essentiels des politiques publiques proviennent de l'action du ministère en charge de cette politique mais aussi (et parfois surtout) des interventions de partenaires indépendants du ministère et qui consacrent tout ou partie de leurs actions aux mêmes objectifs. En général, le dispositif sectoriel fonctionne dans une sorte de complémentarité. Il s'agit, en conséquence, de mieux mettre en relation l'ensemble de l'effort consenti par la nation dans ses diverses composantes avec le soutien des PTF concernés, d'une part, et les bénéfices obtenus pour la population, d'autre part.

Cette partie va appuyer les discussions entre les partenaires du secteur lors des revues conjointes, en donnant une vue globale sur la performance sectorielle ainsi que les contributions des différents acteurs.

## **B1. Présentation du secteur**

Le MESR fait partie des 5 ministères qui œuvrent pour l'éducation et la formation au Niger. Un Fonds Commun Sectoriel pour l'Education (FCSE) a été mis en place par plusieurs Partenaires Techniques et Financiers. Le MESR bénéficie d'environ 5% de ce FCSE chaque année. Les ressources de ce fond apparaissent en Loi des Finances et dans le Projet Annuel de Performance du ministère. Les investissements d'infrastructure ne sont pas concernés par ce fonds.

En dehors des partenaires du FCSE, seule la Banque Mondiale intervient dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers son projet ACE pour la mise en place de Centre d'Excellence au Niger. Trois établissements nigériens ont été retenus pour participer au projet ACE.

Il faut noter que les partenaires interviennent principalement dans le secteur de l'éducation primaire, bien qu'il y ait un fort besoin d'appui dans l'enseignement supérieur. Ainsi les infrastructures d'accueil des étudiants ne sont pas suffisantes pour accueillir les cohortes d'étudiants qui augmentent chaque année. Les budgets d'investissements de l'Etat ne sont malheureusement pas assez importants pour assurer les constructions et réhabilitations nécessaires.

Au niveau des fonds alloués à la recherche, des appuis complémentaires seraient également nécessaires de la part de partenaires pour mieux structurer et permettre aux chercheurs nigériens de concourir à des appels d'offres internationaux.

## **B2. Réalisations physiques du secteur**

Les réalisations du sous-secteur de l'Education supérieur et de la recherche sont ainsi principalement faites à travers le budget national, le FCSE ne représentant qu'environ 1% du budget global du ministère.

## **B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations**

Cf partie A

### **B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises**

Cf partie A

### **B4.2. Conclusion & recommandations**

- **Recommandations**

Il faut procéder aux renforcements de capacités des différents acteurs, revisiter les différents DPPD, PAP et RAP.

Relativement aux mouvements des crédits, il faut libérer les crédits votés la première semaine de chaque trimestre.